



Sécurité
publique

2025 Rapport de gestion

Dicastère | Sécurité publique

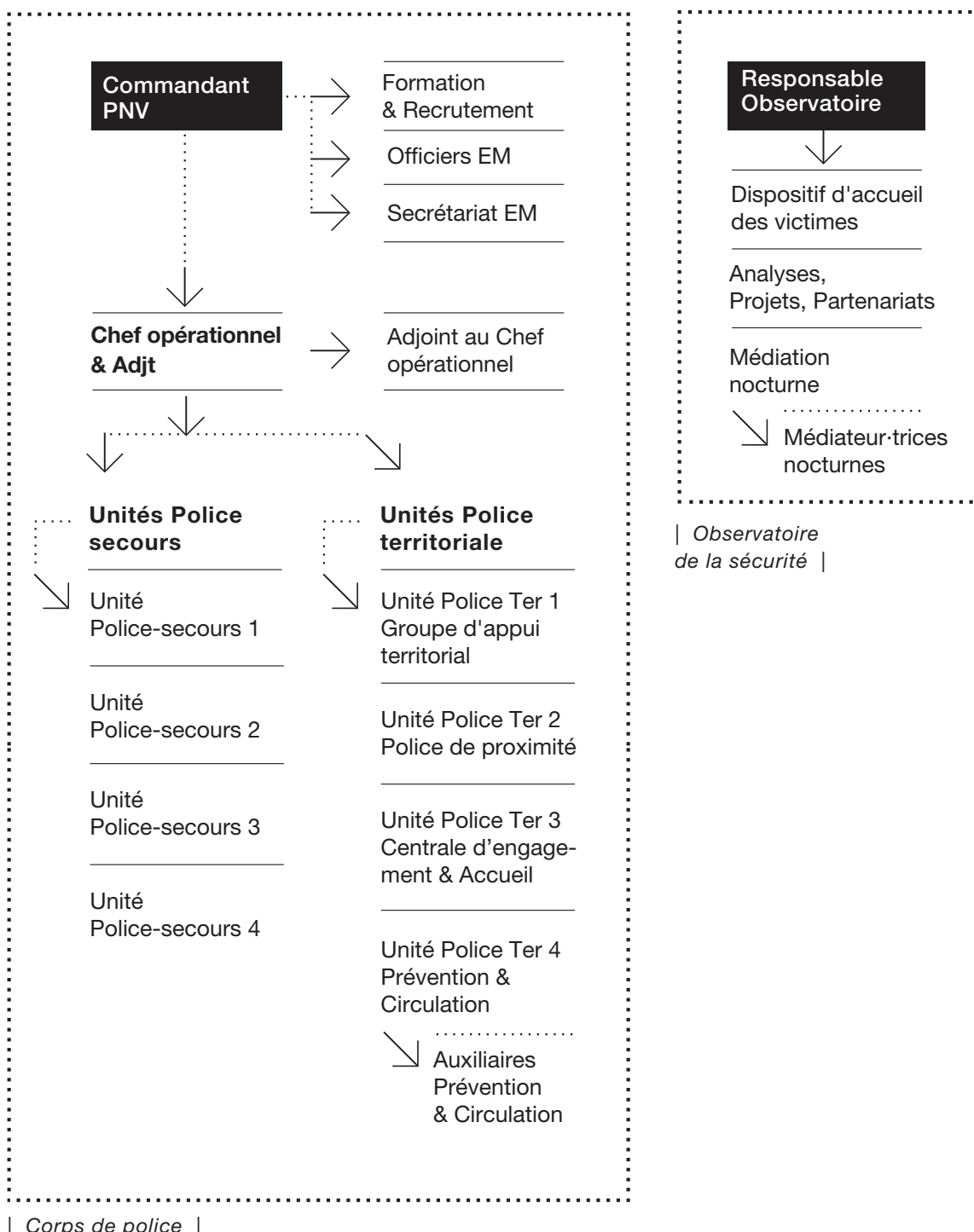
Service de la sécurité publique

M. Christian Weiler

Municipal

M. Pascal Pittet

Directeur



| Corps de police |

MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

DIRECTEUR

**Secrétariat
de direction**

**DIRECTEUR
ADJOINT**

**Chef Services
généraux**

**Chef section
Affaires juridiques**

**Chef section
Administration & finance**

Affaires juridiques

Commission
de police

Secrétariat

Gestion
contraventions

Greffe commission
de police

Finances

Unité SG 1
Cheffe Police
du commerce

Établissements
publics

Manifestations

Foires
et marchés

Affaires
portuaires

Unité SG 2
Chef
stationnement
& domaine public

Parkings publics

Domaine public

Renseignement
de proximité

Gestion
des macarons

Unité SG 3
Chef Unité
technique

Garage

Signalisation
routière

Inspectorat
chantiers

Unité SG 4
Chef Logistique
& Intendance

Centre funéraire

Réquisitions

Locaux
& matériel

Stand Floreyres

| Services généraux |

Sécurité publique

Effectif au 31 décembre 2025

Personnel du Service de la sécurité publique : 137.5 ETP, soit 165 personnes dont 88.2 ETP de personnel policier, y compris 5 policiers en formation et 5 aspirant-es (ETP vacants 1.8) selon budget.

Personnel auxiliaire : 28 personnes dont 14 médiateur-trices nocturnes et 11 auxiliaires de prévention circulation.

Départs | arrivées

→ Personnel uniformé

Nombre de départs : 3, dont 1 assistant-e de sécurité publique

Nombre d'arrivées : 9 dont 5 aspirant-es et 1 assistante de sécurité publique

→ Personnel détaché

à l'Académie de police

1 policier

1 assistant de sécurité publique

→ Personnel civil

Nombre de départs : 5

Nombre d'arrivées : 4

MISSIONS

Le Service de la sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, au travers de prestations diverses et variées, délivrées dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions policières 24h/24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle de l'espace public
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle et régulation du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.)
- Exécution des notifications
- Enquêtes administratives (Magistrats – Service de la population – recherches d'adresses)
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites
- Circulation routière
- Signalisation routière et lumineuse
- Chantiers sur la voie publique (autorisations, prévention, surveillance, etc.)
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés
- Commission de police
- Contrôle des habitants
- Registre civique
- Gestion du Centre funéraire et du cimetière
- Gestion du stand de tir
- Gestion des affaires portuaires
- Contrôle des champignons
- Vision centralisée des enjeux sécuritaires
- Collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain
- Expertise sur des sujets de sécurité publique
- Médiation nocturne
- Accueil des victimes de harcèlement, de violences ou de cyberinfractions touchant à l'intime

Objectifs généraux du service

Les objectifs 2025 du Service de la sécurité publique ont été définis comme suit par la Direction :

- 1 | Mettre en œuvre un moyen de communication interne permettant d'améliorer la perméabilité entre les domaines d'activité.
- 2 | Proposer un dispositif proactif et réactif permettant de contrer la désinformation médiatique impliquant le service.
- 3 | Définir une organisation spatiale des locaux permettant d'accentuer la cohérence et les synergies nécessaires entre entités.
- 4 | Préparer les cadres et le personnel à un diagnostic qualité en vue d'initier une réflexion sur la standardisation des processus administratifs et fonctionnels.
- 5 | Organiser un évènement public d'intérêt général, respectivement contribuer à un évènement transversal avec l'administration, qui apporte une plus grande visibilité au service.

Ces objectifs servent de base aux chef-fes de division pour une déclinaison opérationnelle dans leurs entités respectives. Ils se traduisent

ensuite en objectifs mesurables auprès des cadres et collaborateur-trices de chaque unité.

POINTS FORTS 2025

Hébergement d'urgence à Yverdon-les-Bains

L'Observatoire de la sécurité, en étroite collaboration avec l'Office du logement/JECOS, a œuvré en facilitateur en faveur d'un déploiement, à court et à moyen termes, d'un hébergement

d'urgence à l'attention des personnes victimes de violence à Yverdon-les-Bains. Les travaux ont impliqué des rencontres et réflexions avec différents partenaires cantonaux et locaux.

Médiation nocturne - Prix d'Excellence Intersection

L'Observatoire de la sécurité a répondu à l'appel à projet du Prix d'Excellence Intersection du Réseau Intersection, groupement réunissant des partenaires belges, canadiens et suisses actifs dans la sécurité publique et les démarches de

proximité. En juin 2025, le dispositif de Médiation nocturne, contribuant au développement de la sécurité publique orientée vers la communauté, a été récompensé par le Prix d'Excellence Intersection 2024 - Trophée de l'originalité.

Rattachement du Contrôle des habitants au Service population et numérique

La création du Service population et numérique (PON) en 2024 a constitué une opportunité d'y intégrer les prestations du Contrôle des habitants, lesquelles représentent non seulement le premier contact avec les nouveaux citoyen-nes, un lien fort avec la population d'origine étrangère, mais également une entité caractéristique de l'évolution graduelle des interactions numé-

riques avec les habitant-es. A plusieurs titres, était-il alors naturel de réfléchir à une intégration des prestations de cette entité au sein du Pôle population de ce nouveau service ? Cette intégration s'est faite le 1^{er} mars. Ce faisant, les bureaux et locaux d'accueil du Contrôle des habitants ont quitté la rue du Valentin 16 pour rejoindre le guichet central à l'Hôtel de Ville.

Sécurité routière - Programme de prévention pour mineurs

Police Nord Vaudois a mis en place une démarche de prévention active face aux comportements à risque observés chez les jeunes usagers et usagers de la route (par exemple absence d'éclairage sur les cycles, non-respect des signaux ou des priorités ou autre comportement dangereux et répréhensible par la loi de la part de cyclistes ou piétons). Lorsque de telles infractions sont constatées par le personnel PNV, les jeunes sont convoqués pour un atelier

de deux heures au jardin de circulation d'Yverdon-les-Bains avec l'unité de la prévention scolaire. Ces sessions allient théorie, pratique et un contrôle de l'équipement du cycle personnel. En 2025, sept sessions ont été organisées pour 72 jeunes. Ce programme d'instruction routière offre ainsi une réponse rapide et locale aux comportements problématiques, tout en mettant l'accent sur la prise de conscience des dangers et la responsabilisation sur le long terme.

Activités

Police Nord Vaudois (PNV)

Division opérationnelle - activité policière régionale

L'activité principale et les différentes sollicitations se font majoritairement dans la commune d'Yverdon-les-Bains. Les communes partenaires sollicitent également la Police pour des problèmes en lien avec la circulation routière (stationnement, vitesse, présence aux abords des écoles). De plus en plus d'affaires liées avec des relations de mauvais voisinage sont rapportées aux services de police.

Dans le secteur opérationnel, PNV a continué à mener des opérations seules et avec la Police cantonale dans la lutte contre les stupéfiants. La nuit du 1^{er} août a été une nouvelle fois très calme, mais a nécessité une forte augmentation des effectifs policiers pour éviter la montée en puissance des nuisances dans les différents quartiers de la ville. Pour la 2^e année consécutive,

nous avons baissé les effectifs lors de la nuit d'Halloween, les jeunes ne profitant plus de cette fête pour semer le chaos en ville d'Yverdon-les-Bains.

PNV est également régulièrement sollicitée dans le cadre de l'organisation policière vaudoise afin de mettre à disposition du personnel pour du service d'ordre/maintien de l'ordre lors de manifestations ou d'événements d'importance.

Au niveau des délits, nous avons constaté une forte augmentation de vols dans les véhicules. Les auteurs ont régulièrement été identifiés, s'agissant principalement de personnes toxico-dépendantes qui commettaient ce genre de délit, afin de pouvoir s'approvisionner en produits stupéfiants.

Observatoire de la sécurité & projets et partenariats

L'Observatoire de la sécurité se veut un outil participatif au service de la sécurité collective pour la ville d'Yverdon-les-Bains ainsi que pour les petites communes desservies par Police Nord Vaudois.

-
- 1 | Analyses, veille et pilotage : mener des analyses scientifiques et proposer des mesures de nature à agir positivement sur le sentiment de sécurité et le bien-vivre ensemble.
 - 2 | Coordination et partenariats : développer des collaborations et sensibiliser les intervenants, afin d'orienter les actions sociales et sécuritaires.
 - 3 | Proximité, soutien et orientation : mettre en place et conduire des dispositifs au service direct de la population.

Pendant l'année écoulée, l'Observatoire a renforcé ses collaborations et mené des actions de communication concernant le dispositif STOP au silence dédié à l'accueil, l'écoute, le conseil et l'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement, de violence et de cyber infractions liées à l'intime (www.stop-au-silence.ch). Il a également œuvré en facilitateur en faveur

d'un déploiement, à court et à moyen termes, d'un hébergement d'urgence à l'attention des personnes victimes de violence à Yverdon-les-Bains. En outre, il a soumis à la Municipalité des recommandations consolidées avec les services concernés dans la continuité d'un mandat d'étude avec la HEIG-VD sur les mesures d'extinction de l'éclairage public.

Services généraux

L'activité des services généraux se concentre principalement sur la fourniture de prestations publiques, incluant le service, l'information, la prévention et le contrôle, au bénéfice de la population et de divers partenaires dans des secteurs d'activité très variés. Elle englobe également des prestations transversales internes, nécessaires à son bon fonctionnement, telles que les aspects juridiques, logistiques, administratifs et financiers.

Les services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi désormais de certaines communes partenaires de Police Nord Vaudois, avec lesquelles un partenariat se poursuit dans plusieurs domaines de la sécurité publique, dans des secteurs administratifs, d'analyses diverses ou de

prestations de terrain exercées par du personnel civil (inspecteurs, spécialistes ou ASP). Enfin, les services généraux assurent un grand nombre de prestations légales de proximité, que ce soit dans le domaine de la police du commerce ou encore de la Commission de police.

Cette division gère en outre l'intégralité des aspects liés au domaine public en général, d'une part au travers de la gestion du stationnement, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (régulation et contrôle du stationnement) et d'autre part au moyen de son unité technique, en charge des aspects de signalisation routière et d'inspection des chantiers. Enfin, l'entretien du matériel roulant, les concessions portuaires et les prestations funéraires sont assurés par des spécialistes en la matière.

Chiffres clés | Statistiques

Données opérationnelles

Les chiffres présentés sont issus de l'application JEP (Journal des Evénements Police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par PNV sur tout son territoire d'engagement et démontrent la tendance entre les années 2024 et 2025. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la tendance globale de la

statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

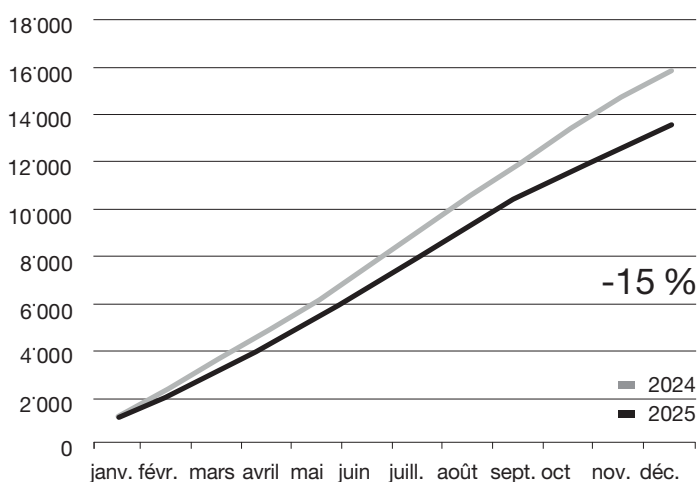
Évènements JEP

Les JEP contiennent les interventions, les annonces de perte de documents officiels, ainsi que les plaintes déposées à la réception PNV.

Une diminution des événements se constate pour 2025. Ceci s'explique principalement par un changement de pratique concernant les actions de la Police de proximité, qui ne font plus automatiquement l'objet d'un JEP. Toutefois, comme cela se constate par la suite, les infractions sont en diminution aussi dans différents domaines. La commune d'Yverdon-les-Bains représente près de 94% des JEP.

Une évolution est constatée quant à la typologie des interventions policières, qui deviennent de plus en plus complexes sur le plan humain, technique et administratif (cybercriminalité, interventions

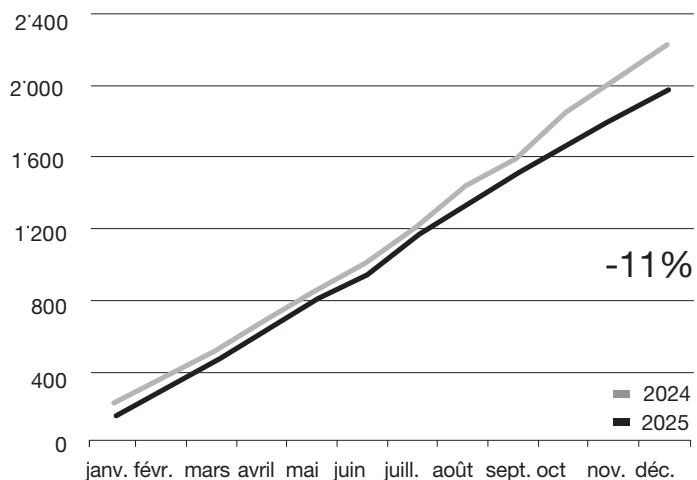
psychosociales, etc.). Pour exemple, le phénomène de cybercriminalité, en hausse, mobilise le personnel policier pour une prise de plainte, parfois technique, et peut engendrer des conséquences financières, émotionnelles et psychologiques pour les personnes victimes.



Plaintes pénales

La diminution des plaintes est en corrélation avec les différentes tendances présentées par la suite. Il est précisé que les plaintes déposées auprès de la Police cantonale vaudoise ou auprès d'autres corps de police ne sont pas comprises dans cette statistique. De plus, PNV prend également des plaintes pour des infractions n'étant pas survenues sur son territoire.

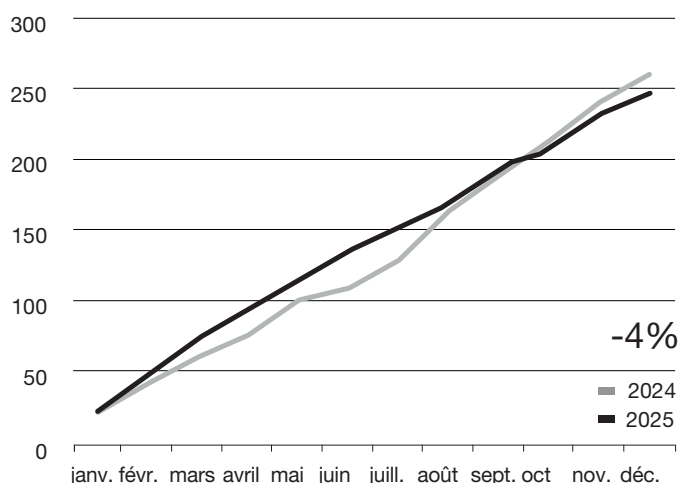
Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le-la citoyen-ne de toute provenance.



Infractions contre la personne

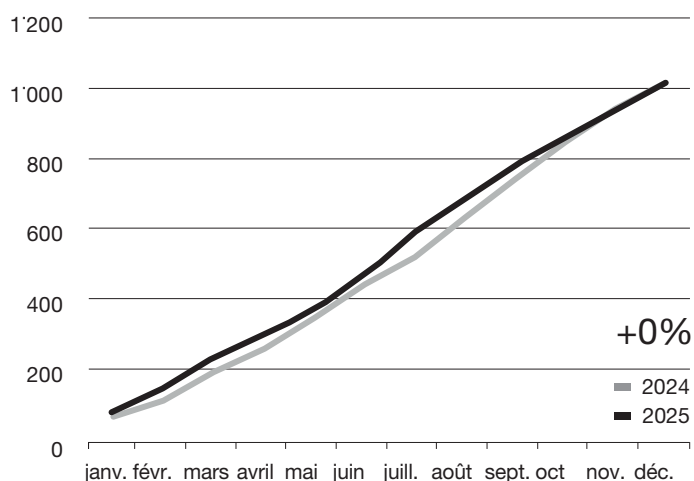
Injures | menaces

Poursuivies sur plainte, ces infractions sont souvent un des éléments constituant des violences de moindre gravité et dans la majorité des cas, l'auteur est connu de la victime.



Violences

Les litiges et les voies de faits (par exemple une bousculade, une éraflure, une gifle), soit des infractions de faible gravité, représentent plus de 80% des cas. Ces infractions se constatent principalement en fin de journée/soirée durant les fins de semaines.

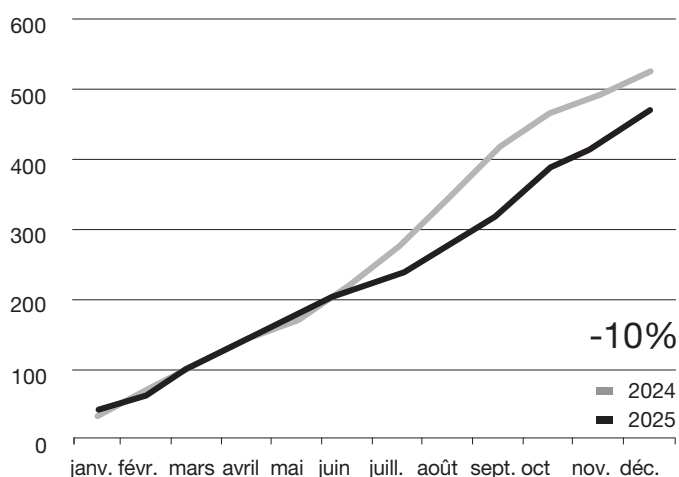


Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup)

La diminution constatée sur le territoire yverdonnois est en grande partie due à une situation plus calme sur le terrain en comparaison à 2024, notamment en terme de consommation dans l'espace public.

La découverte de ces infractions étant corrélée à l'activité policière sur le terrain, des actions uniquement PNV mais également en coordination avec la Police cantonale et les autres polices intercommunales vaudoises sont régulièrement menées tout au long de l'année. Ceci permet d'assurer une visibilité policière accrue sur le terrain.

Il est précisé que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.



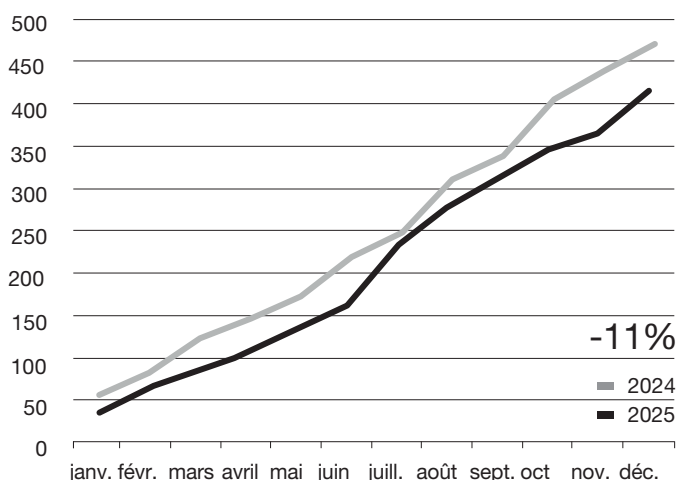
Infractions au patrimoine

Cambriolages et vols par introduction clandestine

Des séries ont été constatées tout au long de l'année, touchant tant les habitations, caves et commerces. Le travail de PNV a permis d'identifier plusieurs auteurs et de mettre en évidence qu'une majorité des cas enregistrés étaient l'œuvre d'un nombre restreint de personnes. Plusieurs arrestations ont été réalisées grâce à l'engagement des moyens canins de PNV.

Tandis que les vols par effraction sont en diminution, les vols par introduction clandestine (soit quand l'auteur a profité d'une porte ou d'une fenêtre laissée ouverte) ont quant à eux augmenté.

Le passage à l'heure d'hiver reste une période critique pour ce genre d'infraction et fait l'objet d'une campagne de prévention ciblée, ainsi qu'un objectif opérationnel pour PNV. Les périodes de vacances sont également propices à ce type d'infractions.

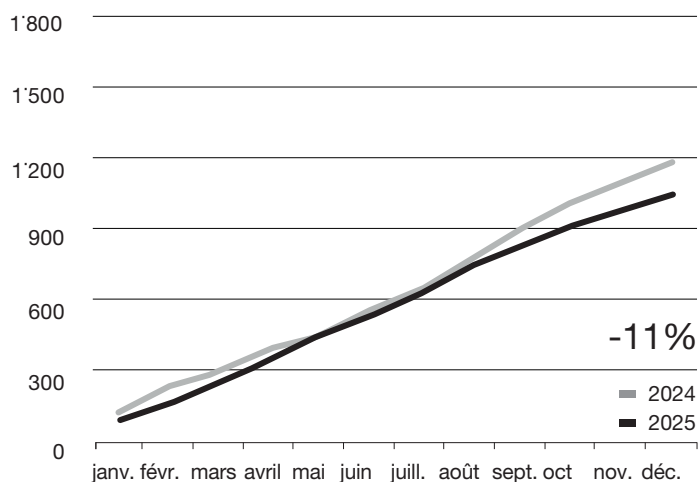


Incivilités

(dommages à la propriété, infractions RGP, troubles à la tranquillité)

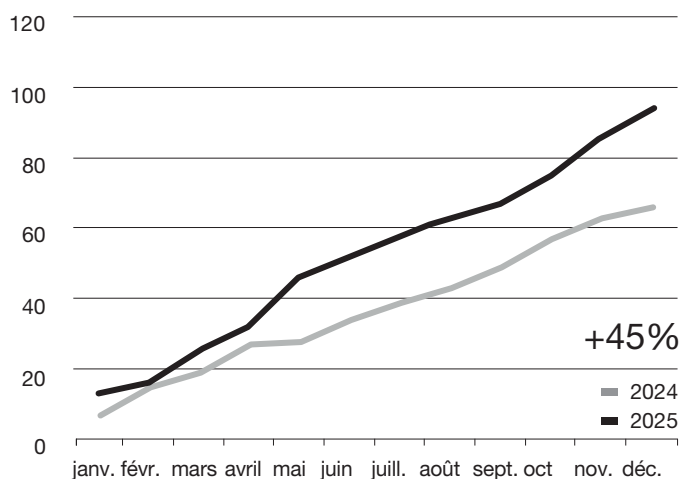
Tous les types d'incivilités sont en diminution. Les infractions au RGP concernant principalement des personnes prenant la fuite ou créant du scandale lors d'un contrôle policier ou des nuisances sonores, notamment dans les logements.

Il est à relever que 52 plaintes pour dommages à la propriété ont été déposées par la Ville d'Yverdon-les-Bains, un chiffre stable par rapport à 2024, notamment pour des dégâts sur les bâtiments scolaires.



Incendies

Si plusieurs incendies volontaires, notamment de poubelles ont été enregistrés, la majorité des cas ont été des incendies accidentels (feu de casserole, mégots, etc.). Dans les cas d'incendies volontaires de containers, PNV a pu interpellé plusieurs auteurs, souvent mineurs.

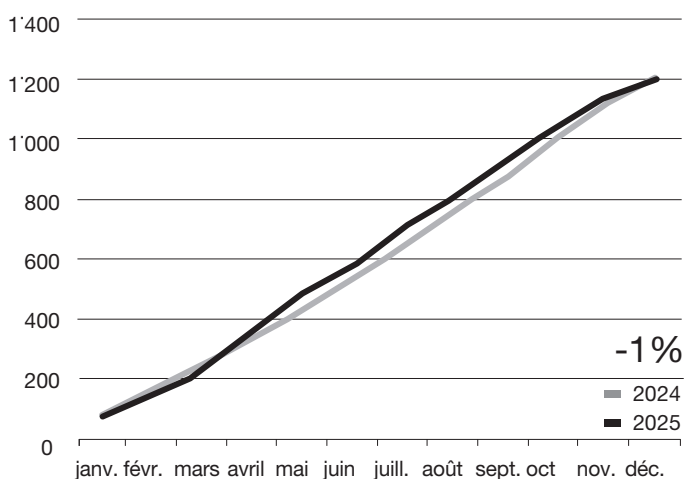


Vols

Les vols simples (smartphones, sacs à mains), soit lorsque les victimes ne prêtent pas suffisamment attention à leurs affaires, ainsi que les vols à l'étalage, représentent 70% part des cas, qui se font la plupart du temps sur opportunité.

La majorité de ces vols, tout comme les vols dans les véhicules, sont l'œuvre de personnes en situation de toxicodépendance et/ou marginalisées, qui ont besoin de ressources pour pouvoir acheter leurs substances stupéfiantes.

Près de 200 vols survenus durant cette année sont des situations dans lesquelles des automobilistes sont partis d'une station-service sans payer leur essence, volontairement ou par oubli. A la demande des gérants, ces cas sont dans la quasi-totalité réglés par un appel de PNV à la personne fautive, afin qu'elle passe payer son dû et qu'aucune plainte ne soit déposée.

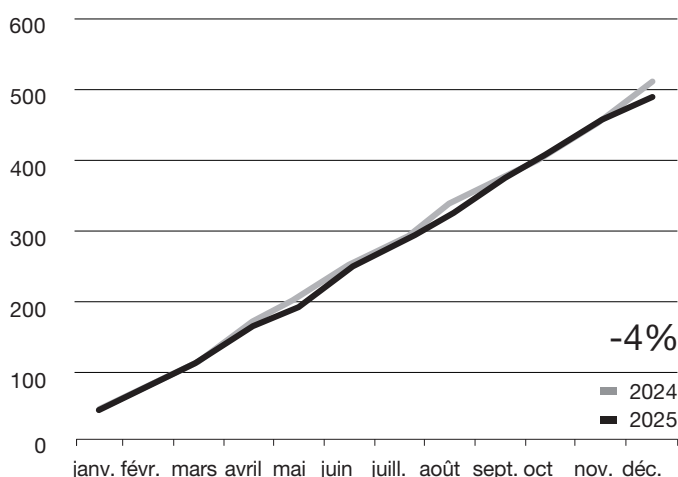


Circulation

Accidents de la circulation

Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels.

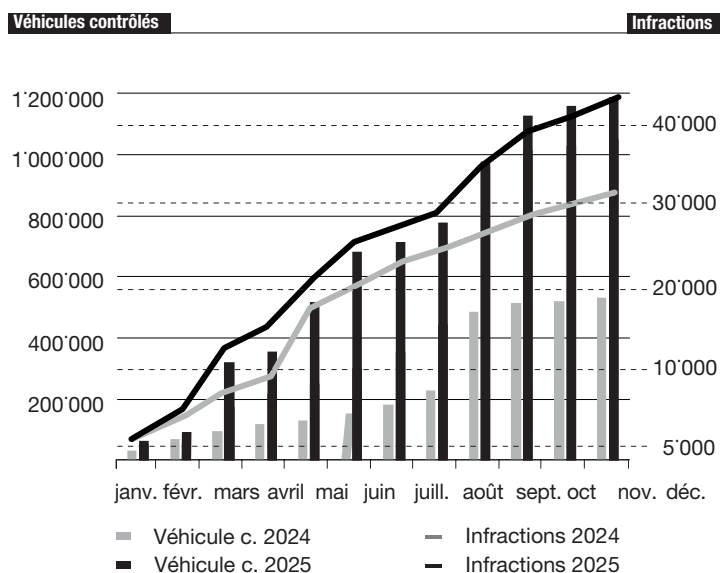
Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériels avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées, comme par exemple des chocs lors du stationnement. Trois carrefours ont été identifiés comme problématiques et font l'objet d'une expertise par la Ville.



Radars mobiles

Les augmentations des véhicules contrôlés et des infractions constatées sont principalement dues à la pose plusieurs fois durant l'année d'un radar semi-stationnaire à plusieurs endroits du territoire PNV pour des contrôles 24h/24.

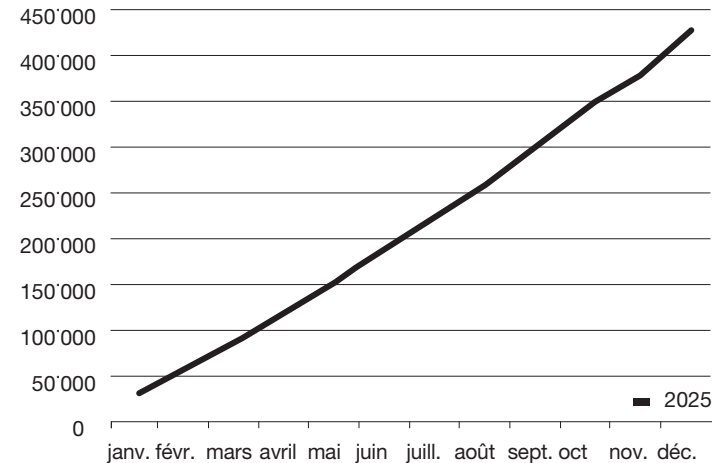
Ceci traduit la stratégie de PNV en lien avec la sécurité routière, en combinant l'action préventive par les radars pédagogiques à l'action répressive dans les secteurs représentant un fort taux d'infractions à la vitesse enregistrée. Dans cette logique, PNV collecte depuis trois ans des données précises sur quatre secteurs déterminés de la Ville (zone 30 km/h devant un établissement scolaire, ainsi que des routes limitées à 50 km/h et 80 km/h) afin de mesurer l'effet à des moments similaires du radar répressif sur le comportement de l'automobiliste via l'abaissement de sa vitesse dans la durée.



Stationnement

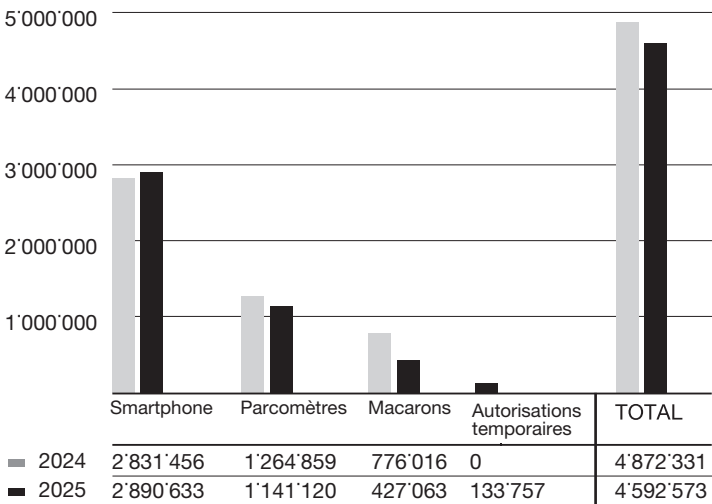
Recettes macarons

La statistique des autorisations de stationnement a été modifiée dès 2025 par la bascule sur un système totalement dématérialisé pour l’entier des usagers bénéficiant d’un macaron résident, entreprise ou pendulaire. Cette manière de décompter les autorisations permet dès 2025 une meilleure vue d’ensemble des différents types de bénéficiaires à des fins de communication ciblée de nos différents produits.



Recettes parcomètres

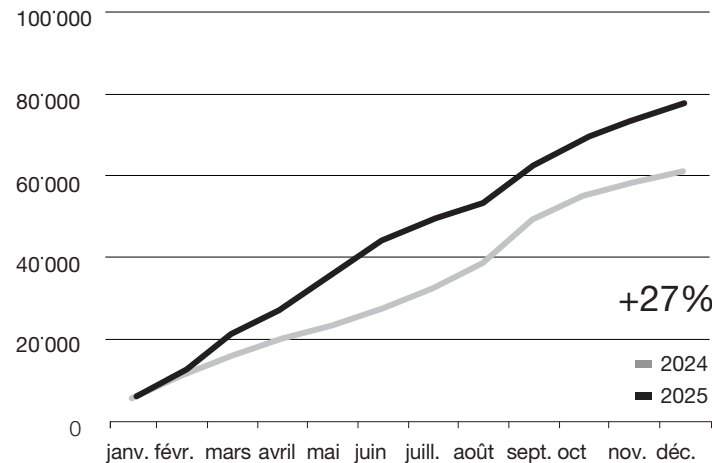
Les recettes liées au stationnement (paiements en monnaie, par carte et par smartphone) sont en baisse par rapport à 2024, traduisant une stagnation à la baisse de la fréquentation des parkings publics. La diminution des recettes des parcomètres est partiellement compensée par une hausse des transactions dématérialisées par smartphone. Le taux de remplissage moyen des parkings étant stable, alors que les phénomènes de saturation restent rares et très localisés, la disponibilité en places de parc demeure bonne dans tous les secteurs du centre-ville.



Gestion des contraventions

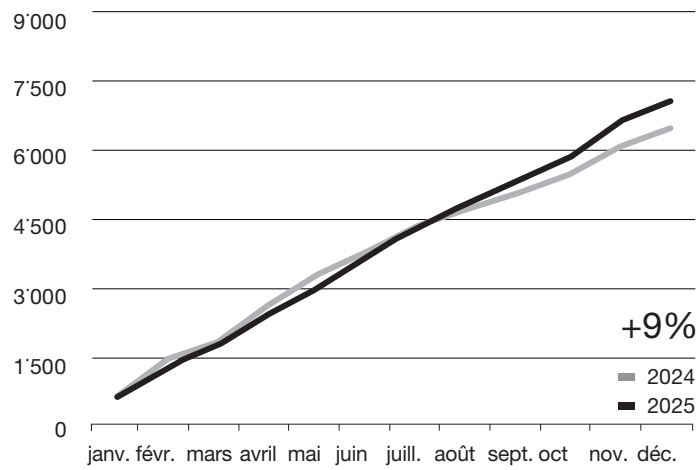
Amendes d'ordre

Le volume global d’amendes d’ordre est en forte hausse par rapport à 2024, en raison d’une augmentation significative des constats liées à une vitesse excessive. Cette hausse démontre les difficultés rencontrées en matière de respect des limitations dans les différentes zones. Les recettes des amendes de stationnement et celles des amendes délivrées par les policiers·ières à des véhicules en mouvement sont en légère hausse par rapport à la période précédente.



Ordonnances pénales

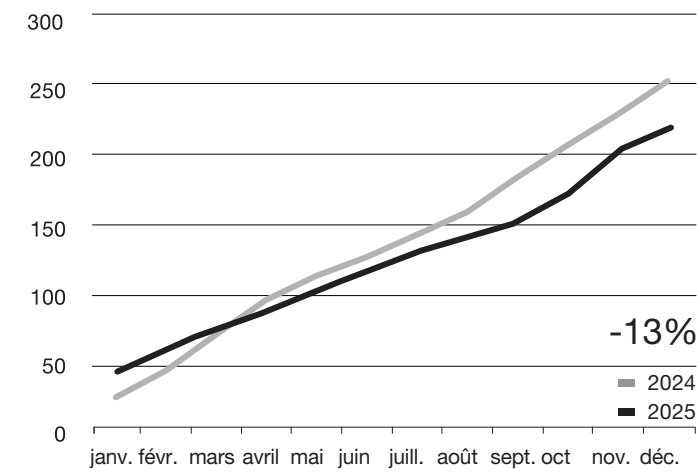
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en hausse en 2025, en corrélation avec celle observée dans le volume d’amendes d’ordre. En effet, celles-ci sont transmises à la Commission de police en cas de non-paiement du rappel, avec un décalage d’environ 4 mois à compter de la délivrance de l’amende.



Centre funéraire

Constats de décès établis

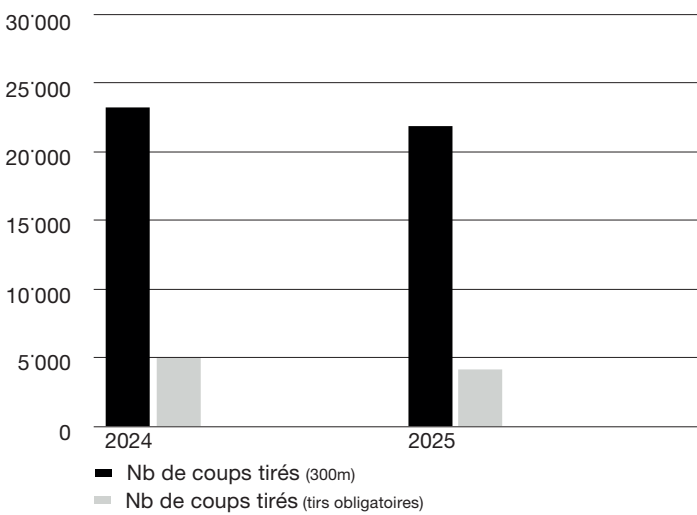
Le nombre de constats de décès est en baisse entre 2024 et 2025.



Stand de tir

Tirs obligatoires et coups tirés

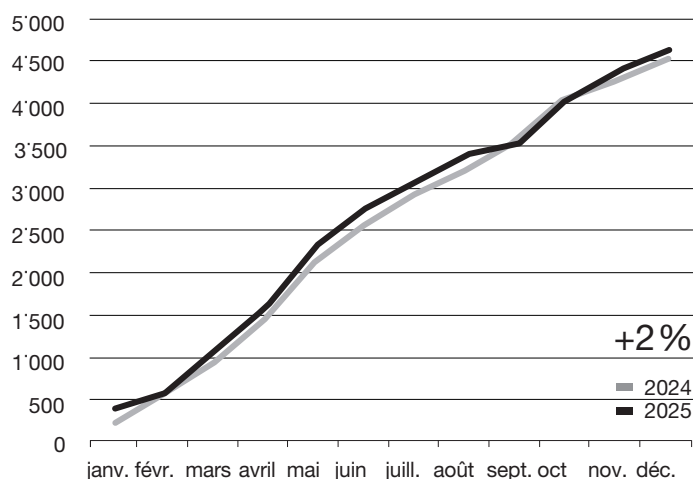
Le nombre de coups tirés au stand 300 m de Floreyres est en baisse de 6% par rapport à la période précédente.



Enquêtes administratives

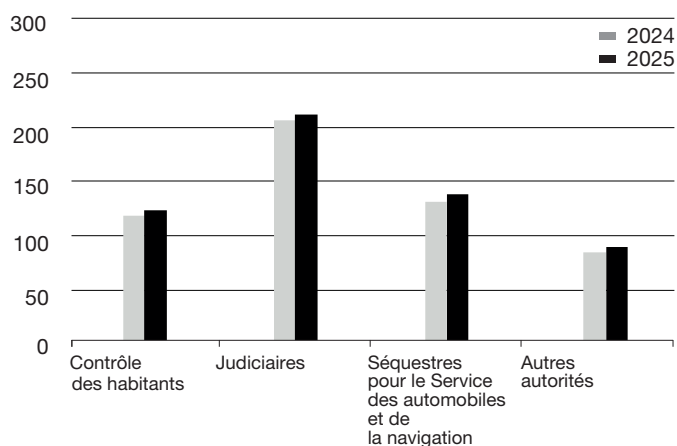
Commandements de payer notifiés

Les notifications de commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites sont en très légère hausse par rapport à l'année 2024.



Réquisitions

Les réquisitions peuvent être segmentées en quatre catégories représentées sur ce tableau. Une hausse significative des notifications pour le compte des autorités pénales est observée par rapport à la période précédente.



Police du commerce

Manifestations soumises à autorisation

Le nombre de manifestations publiques ou privées soumises à autorisation organisées à Yverdon-les-Bains est en très légère augmentation par rapport à 2024.

